

## **BIENVENUE EN SARKOLAND : DROITS DEMOCRATIQUES EN DANGER !**

Vendredi 5 septembre, Sarkozy inaugurait la Foire Européenne. Et le Préfet du Bas-Rhin suspendait un temps les libertés démocratiques. La LCR avait appelé à une manifestation: pas question d'approcher ni de sortir une banderolle ni de distribuer un tract devant la Foire. Et si vous vouliez vous approcher, les CRS se faisaient fort de vous virer manu militari en vous traînant par terre comme c'est arrivé à Tonio Gomez. On a même pu observer l'expulsion brutale d'un syndicaliste connu sur la place alors qu'il attendait sagement le Ministre, à l'intérieur de l'enceinte officielle, muni d'une invitation en bonne et due forme! Ouste, dégagez moi ça! Puis deux autres militants de la LCR, qui avaient acheté un ticket d'entrée et étaient impatients d'entendre Sarkozy furent expulsés de même en présence des medias. Un étudiant fut retenu une demie-heure avant d'être relâché sur l'insistance des témoins. Bref, le syndrome du Préfet de Corse avait encore frappé. On se souvient que Raffarin et Sarkozy avaient dû parler perchés sur un fauteuil plastique à l'aéroport d'Ajaccio: et le Préfet d'être démissionné! Puis lors de la visite de Raffarin à Strasbourg, c'est tout le centre ville qui fut mis en état de siège et les droits démocratiques suspendus quelques heures. Pas question de se rassembler, de siffler même. Les sifflets confisqués. Même chose lors de la venue au Maillon, d'un obscur sous ministre qui donna l'occasion aux CRS d'écartier de force une quinzaine d'intermittents du spectacle. Consulté, un avocat confirme qu'il s'agit là de "voies de fait" commis par ceux mêmes qui devraient défendre les droits démocratiques. Mais pas la peine d'espérer que le Procureur de la République s'inquiète et sévise. Il ferait trop de peine à la police dont il est l'otage. Si le mouvement ouvrier ne réagit pas ( et seule la FSU a condamné cette répression policière), ces messieurs vont se croire autorisés à récidiver..Bonjour l'Etat de droit!

## **RADIATIONS TROMPE-L'OEIL ET NOUVEL ESCLAVAGE !**

Certes les sujets susceptibles de provoquer notre indignation ou de susciter notre révolte ne manquent pas en cette rentrée 2003. Notamment des radiations massives pratiquées durant cet été en juillet et en Août, 15000 personnes au total, dans le seul but de faire baisser les chiffres du chômage, alors que les charettes de licenciements se succèdent, rien que ce fait a de quoi faire bondir. Le processus utilisé par les ANPE pour ce faire est en effet plus qu'inadmissible et illégal : téléphoner au domicile des demandeurs d'emploi et ceux qui ne répondaient pas étaient d'office radiés ! alors que normalement un chômeur n'a pas à être chez lui, d'autant plus s'il fait des recherches d'emploi. Le ministère a prétendu ne pas être au courant de cette pratique alors qu'il en avait été informé... mais de qui se moque t'on ? D'autant plus que pour les personnes radiées, on n'imagine pas la galère quand il faut se réinscrire, refaire le parcours du combattant, tandis que pendant 1, 2 ou 3 mois on n'a aucun revenu pour subsister...

On peut aussi dénoncer la nouvelle convention UNEDIC, mise en place en décembre 2002 et applicable même aux chômeurs inscrits à l'ASSEDIC avant cette date; il en résulte pour eux une durée d'indemnisation plus courte et plus faible encore. Ainsi Frédéric, 33 ans ayant perdu son emploi début novembre 2002 et tout de suite inscrit au chômage, vit son indemnisation raccourcie de 7 mois et n'a plus droit qu'à 23 mois d'indemnités au lieu de 30!

Quant au RMA, même s'il n'est pas encore appliqué pour le moment, ce n'est ni plus ni moins qu'un nouvel esclavage puisqu'il s'agit d'obliger des gens auxquels on donne à peine de quoi survivre à travailler pour rien! CL.

## **FORUM SOCIAL EUROPÉEN**

Le forum social européen qui se tiendra à Paris La Villette - Saint-Denis – Bobigny – Ivry sur Seine du jeudi 13 au samedi 15 novembre constitue une échéance politique majeure .. !

Pendant trois jours, entre quarante et soixante mille participant-e-s vont débattre des réponses à apporter à l'offensive libérale menée dans toute l'Europe que ce soit au travers de l'Union européenne ou des divers gouvernements qu'ils soient de droite ou de gauche. Les immenses mobilisations contre la guerre, les ripostes qui se sont développées ces derniers mois dans plusieurs pays d'Europe contre la politique de remise en cause des acquis sociaux sont des points d'appui précieux pour la mobilisation. Alors que l'année 2004 s'avère être une année charnière en Europe avec la tentative de mise en place d'une nouvelle constitution soutenue par les principaux partis de droite et sociaux-démocrates et d'accentuer qualitativement la politique de remise en cause des acquis sociaux et des services publics, ce forum social est une étape importante qui peut permettre de fusionner à une échelle supérieure mouvements sociaux contre la politique néolibérale, mouvement altermondialisation et mouvement antiguerre.

## REPRESSION SOCIALE...REGRESSION SOCIALE....

**code du travail : des atteintes inacceptables !**

**Le 8 juillet 2003, en 1<sup>ère</sup> lecture, l'Assemblée Nationale a adopté un projet de loi portant sur la maîtrise de l'immigration et le séjour des étrangers en France.**

Un amendement présenté par le député UMP Mariani a été adopté avec avis favorable du gouvernement représenté dans l'hémicycle par Sarkozy. Ce texte doit modifier l'article L 321-4 du code du travail. Il instaure une amende de 3750 euros assortie de 3 ans d'interdiction du territoire pour les étrangers qui exercent une activité salariée en France, sans autorisation de travail. Jusqu'à présent, seul l'employeur pouvait être poursuivi. Ce texte scélérat révolutionne le droit du travail créé pour protéger la partie la plus faible au contrat : le salarié.

**Si le texte actuellement au Sénat est adopté en l'état, il mettra sur un pied d'égalité, la victime et le patron pourtant coupable lui seul de l'infraction, celui qui ne bénéficie d'aucun droit social et celui qui exploite cette main d'œuvre corvéable à merci.**

Jusqu'à présent, les infractions au code du travail ne visent que les employeurs ( et les salariés dès lors qu'ils commettent un outrage ou obstacle à agent de contrôle). **Avec cet amendement, Raffarin et son gouvernement en remet une couche à l'instar des lois Sarkozy sur la sécurité. Sont mis dans le même sac les prostituées, les SDF, les jeunes, les travailleurs sans papier... bref, toutes les victimes de la société capitaliste.**

Les Inspecteurs du Travail ont saisi leur Ministre de tutelle Fillon afin qu'il s'oppose à ce texte en seconde lecture.

**Les députés alsaciens Reymann, Burr, Schreiner et Uberschlag ont déposé le 15 juin 2003 avec Madelin, Soisson, Boutin et autres fanatiques de la (dé)protection sociale, une proposition de loi visant à mettre l'Inspection du travail sous tutelle patronale.**

Leur motivation : cette administration jugée trop politique, entrave la liberté d'entreprendre, influence (négativement) le fonctionnement des entreprises.

Chargée de faire respecter le droit du travail en faveur de la partie la plus faible, le salarié, les compétences de l'Inspection du travail doivent être encadrées et dictées par un Conseil National où siègerait le patronat avec les organisations syndicales. Pour mémoire, ce Conseil a déjà été demandé par Mme Aubry ex ministre socialiste du Travail. Les Inspecteurs du travail récalcitrants seraient traduits devant ce Conseil réuni en session disciplinaire. Cerise sur le gâteau, cette proposition prévoit que pour entrer dans la fonction, il faudra avoir travaillé 2 ans dans une entreprise. Le texte ne dit pas en qualité de quoi : ouvrier, patron ou DRH ?

Cette proposition de loi considérée comme provocatrice y compris, comble de l'ironie, par ses auteurs, mobilise contre elle les 440 Inspecteurs et 900 Contrôleurs. Elle doit surtout mobiliser les 20 millions de salariés de notre pays car ce sont eux qui seront les premières victimes.

Il semblerait que ce texte ne fasse pas l'unanimité au Ministère du "Travail". Fillon va-t-il jouer les gaullistes de gauche en procédant au retrait de quelques brouilles afin de

mieux faire passer la pilule et s'ériger en sauveur du droit du travail ?

**Nul n'ignore que Raffarin et sa clique encouragés par Seillière veulent une autre réglementation du travail d'où les réformes lancées tous azimut portant sur la dépenalisation des patrons, l'allègement des procédures administratives et de consultation des instances représentatives du personnel, la négociation collective, le dialogue social. A terme, avec un autre code du travail, il faudra une autre Inspection du travail. Cette proposition de loi n'est donc pas innocente.**

Alors que le gouvernement tente de calmer la rentrée en proposant des assises de la culture et de l'éducation et retarde la réforme de la sécurité sociale, une autre proposition de loi a été déposée le 25 juin 2003.

**Elle vise elle aussi, à modifier 2 articles du code du travail relatifs au droit de grève. Il faudra, si le texte est adopté, un vote à bulletin secret à la majorité des salariés avec un service minimum obligatoire dans la fonction publique.**

ALAIN.

## NUCLÉAIRE ET DÉMOCRATIE

Depuis le décret du 9 Août 2003, les renseignements concernant les transports de déchets nucléaires relèvent du secret-défense et leur diffusion est désormais illégale.

Informers les maires et les riverains des risques encourus dans leur commune par le passage des convois comme le fait l'association " **stop transports-halte au nucléaire** " devient passible de poursuites. Outre l'aveu implicite de la dangerosité des transports, c'est le droit légitime à l'information qui est bafoué ; rappelons qu'en avril 2002, lors du référendum organisé par le réseau " **sortir du nucléaire** " les habitants de Gamsheim s'étaient massivement prononcés ( 97 %) contre le transport des déchets nucléaires. Nous avons toujours dénoncé l'absence de démocratie liée à l'industrie nucléaire ; ce gouvernement vient de franchir un nouveau pas dans l'atteinte aux droits démocratiques élémentaires !

## **agenda :**

**Association « 17 octobre 61 » :**

Rassemblement 17 oct – 17h30 au  
Pont du Corbeau

**FSE :**

Manifestation nationale- 15 nov.